

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 juillet 2020

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 58 +2 Pouvoirs
suppléant :

Secrétaire de séance : M. J.M. KRENER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mme E. BECK, M. J.-M. FISCHBACH, Mme C. MUNSCH, M. F. SCHEYDER, Mme S. FISCHBACH, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, C. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.M. REICHHART.

EXCUSEES : Mmes C. DURRMEYER-ROESS - Pouvoir à M. H. STEGNER -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER.

Délibération n°9G : Désignation des représentants de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre à l'Assemblée générale de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace

Vu les articles L324-1 et suivants et R324-1 et suivants du code de l'urbanisme relatifs aux établissements publics fonciers locaux,

Vu les articles L2121-33 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du 22 juillet 2019 corrigés le 7 août 2019 de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace, et notamment les articles 8 et 9 portant sur la composition et le fonctionnement de l'assemblée générale et le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace,

Vu le règlement intérieur du 18 décembre 2019 de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace,

Vu les statuts de la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre,

Vu le nombre d'habitants de la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre au 1^{er} janvier 2020 (base INSEE RP 2017)

Vu la décision du Conseil, prise à l'unanimité, de ne pas voter à bulletin secret,

Le Conseil DESIGNÉ à l'unanimité les délégués suivants de la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre à l'Assemblée générale de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace :

- Titulaires :
 - M. P. MICHEL
 - M. C. EICHWALD

- Suppléants :
 - M. J.C BERRON
 - M. J.M. FISCHBACH

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président

